

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SEBASTIEN LE BON sur la commune principale de l'AIOT LE VALLON 22720 ST FIACRE.

La référence de votre dossier est A-4-D4C96TZ7B et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 12/04/2024 à 10h50 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Autres modes d'exploitation**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **75207571300061**

Organisme : **NOVAFRANCE ENERGY**

Fonction : **Technicienne étude**

### Personne morale

N° SIRET **92245451700017**

Raison sociale **MONSIEUR SEBASTIEN LE BON**

Forme juridique **Entrepreneur individuel**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**SAINT-FIACRE**

**LE VALLON**

**22720 ST FIACRE**

### Signataire

Qualité : **Gerant**

### Référent

Fonction : **Technicienne Etude**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SEBASTIEN LE BON**

Description des activités :

**L'activité du site de l'exploitation est basée sur l'élevage de 18 000 poules, réparties sur deux poulaillers ainsi que sur parcours plein air. L'exploitation a un total de 18 000 animaux équivalents.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

## 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

**LE VALLON**

**22720 ST FIACRE**

X : 253958

Y : 6834686

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

[Autres modifications](#)

Autres modifications apportées à l'installation

**La modification souhaitée concerne l'aménagement de l'exploitation avec l'ajout d'un hangar**

agricole destiné à la protection du matériel, du fourrage et de fientes. Ce hangar sera couvert de panneaux photovoltaïques. Aucune modification de prescriptions, n'est demandée dans le cadre de ce dossier. Un "porter à connaissance" détaillant le projet sera transmis, en parallèle, au service des ICPE du département des Côtes d'Armor pour compléter cette télédéclaration.